

Belpstrasse 41
3007 Berne

T 031 550 09 09

info@k-hf.ch
www.konferenz-hf.ch

Communiqué de presse de la Conférence des ES

Le Conseil des États adopte la motion Fetz visant à revoir le positionnement national et international des écoles supérieures

Lors de sa séance d’hier, le Conseil des États a approuvé à l’unanimité le renforcement des écoles supérieures. La motion Fetz charge le Conseil fédéral de modifier les bases légales de telle sorte que les écoles supérieures proposant des filières de formation reconnues par la Confédération soient, tout comme les diplômes qu’elles délivrent, positionnées clairement aux niveaux national et international comme faisant partie du système suisse de formation professionnelle.

La Conférence suisse des écoles supérieures (C-ES) se réjouit de l’adoption sans réserve de la motion Fetz et de la motion de même teneur de la CSEC-CN visant à renforcer les écoles supérieures. Elle constate avec satisfaction que les Chambres fédérales et le Conseil fédéral ont enfin reconnu la nécessité d’agir rapidement en vue d’une amélioration institutionnelle des écoles supérieures et des diplômes qu’elles délivrent aux étudiants aux niveaux national et international, et être aussi désormais prêtes à engager des mesures concrètes. Dans le cadre de l’exécution de la motion et du processus stratégique « formation professionnelle 2030 », la C-ES s’engagera sans relâche en faveur des adaptations légales requises pour renforcer l’attrait des diplômes et des titres et de la protection de la dénomination « école supérieure » à l’instar des universités et des hautes écoles spécialisées.

Pour de plus amples informations :

- *Peter Berger, président, +41 31 537 31 30*
- *Claudia Zürcher, vice-présidente, +41 44 307 32 00*

Berne, le 12 mars 2019